Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Produit : Amarance Part C
Initiateur : Financière de la Cité
Code ISIN : FR0010291161
www.financieredelacite.com
Appelez le +33(0)1 53 93 38 30 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de la Financière de la Cité en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de la Cité est agréée en France sous le n° GP05000034 et règlementée par l'AMF.

Date de production du document : 10/07/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type de produit : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)

Durée de vie du fonds : Le fonds est créé pour 99 ans à compter de sa création, soit jusqu'au 18 avril 2105. La société de gestion peut procéder dans certaines circonstances détaillées dans le règlement du fonds à sa dissolution.

Objectifs : Amarance a pour objectif d'obtenir, sur un horizon de 3 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'indice Bloomberg EMEA Convertibles Europe Total Return Unhedged EUR, par une sélection d'obligations convertibles et de titres assimilés. Le gérant sélectionne les titres sur la base de critères économiques et financiers relatifs à la qualité de l'émetteur et de l'entreprise sous-jacente. Les caractéristiques techniques spécifiques des obligations convertibles, comme la sensibilité action, la volatilité implicite, la duration et la prime de crédit, sont également prises en compte. Le fonds peut construire des positions synthétiques par l'utilisation combinée d'obligations, de produits dérivés et d'actions. Il pourra également détenir des obligations synthétiques listées. Amarance est destiné aux investisseurs qui recherchent un instrument financier hybride entre les actions et les obligations, en termes de profil de risque et de performance.
Le fonds peut être investi en actions, en titres de dette publique ou privée (dont obligations convertibles, obligations à taux fixes, variables ou indexés, titres de créances négociables), en instruments du marché monétaire et parts ou actions d'OPCVM monétaires dans le but d'investir la trésorerie du fonds ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du fonds.
Aucun minimum de notation n'est fixé comme critère d'investissement.
Les instruments dérivés peuvent être utilisés pour répliquer la composante optionnelle d'une obligation convertible ou échangeable, pour couvrir tout ou partie d'un risque spécifique d'une obligation convertible (risque de taux, risque de volatilité, risque de l'action sous-jacente) mais aussi pour exposer le fonds à ces mêmes risques. L'engagement qui résulte de contrats constituant des instruments financiers à terme ne peut dépasser 100 % de l'actif.
L'exposition globale du fonds pourra donc être portée à 200% de l'actif.
Le fonds est exposé au risque de change pour le porteur de parts résident de la zone euro.

L'indicateur de référence est l'indice Bloomberg EMEA Convertibles Europe Total Return Unhedged EUR. Amarance est un fonds géré activement dont la composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement. La composition du fonds peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur de référence.
Le résultat net et les plus-values nettes du FCP sont capitalisés. L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré. Les demandes de souscription rachat sont centralisées chaque jour ouvré à 11 heures chez BNP Paribas Securities Services et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative (valeur liquidative quotidienne), le règlement étant effectué en J+2.

Investisseurs de détail ciblés : Ce fonds est destiné à une clientèle professionnelle et non professionnelle recherchant une durée de placement de trois ans ou plus. Ils doivent disposer de la connaissance et de l'expérience leur permettant d'appréhender les principales caractéristiques et risques de ce fonds et être en capacité de supporter un risque de perte en capital.
Ce produit n'est pas à destination des "US person".

Dépositaire : BNP Paribas SA

Le prospectus du fonds et les derniers documents annuels et semestriels sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : Financière de la Cité, 30 avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Ces documents sont disponibles en français. D'autres informations et notamment les derniers prix des parts sont disponibles sur le site www.financieredelacite.com ou à défaut sur le site www.quantalys.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	**5**	6	7

<---------->
Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que votre investissement dans le fonds génère une moins-value importante.

Période de détention recommandée : 3 ans

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risques importants non pris en compte dans l'ISR : Risque lié aux dérivés pouvant amplifier le risque de pertes. Risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence au cours des 7 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

SCENARIOS **Période de détention recommandée : 3 ans** **Exemple d'investissement : 10 000 €**		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 896,28 €	7 981,87 €
	Rendement annuel moyen	-21,04 %	-7,24 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 848,21 €	8 855,35 €
	Rendement annuel moyen	-11,52 %	-3,97 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 288,94 €	9 992,93 €
	Rendement annuel moyen	2,89 %	-0,02 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 267,22 €	12 386,63 €
	Rendement annuel moyen	12,67 %	7,40 %

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/06/2026 et le 10/07/2026.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/04/2019 et le 30/04/2022.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/05/2023 et le 31/05/2026.

Que se passe-t-il si Financière de la Cité n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la SGP, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans ce fonds commun de placement n'est pas garanti ou couvert par un système d'indemnisation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il est possible que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :
- au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) et pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 € sont investis

COÛTS AU FIL DU TEMPS	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	145,03 €	428,56 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,45 %	1,41 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,39 % avant déduction des coûts et de -0,02 % après cette déduction.

Il est possible que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Coûts d'entrée maximum prélevés : 0,00 % de la valeur de votre investissement.	0,00 €
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est prélevé quelle que soit la date de sortie du produit	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs d'exploitation	Coûts prélevés chaque année par la société de gestion pour gérer les investissements : 0,80 % de la valeur de votre investissement par an.	80,00 €
Coûts de transactions	Coûts encourus lors des achats et ventes des investissements sous-jacents au produit : 0,19 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	18,81 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats et commissions d'intéressement	20% maximum de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de surperformance, même en cas de performance négative, et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	40,00 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

La durée minimale de placement recommandée est de 3 ans. Elle est définie en fonction du profil d'investissement de ce fonds.

L'investisseur pourra racheter ses parts selon les modalités précisées dans la rubrique Objectifs de ce document. Nonobstant en cas de rachat avant la période de détention recommandée le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription sera plus élevé. Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant la période de détention recommandée. Dans des circonstances exceptionnelles, votre droit à demander le rachat de votre investissement peut être suspendu.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation peut être adressée à la Financière de la Cité au 30 avenue de l'opéra, 75002 Paris ; à l'adresse courriel investisseurs@financieredelacite.com ou peut être transmise par l'intermédiaire du site internet www.financieredelacite.com.

Autres informations pertinentes

Ce fonds a recours à un mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing dont les dispositions sont définies dans son prospectus.

Les documents légaux tels que le prospectus ou le dernier rapport annuel ainsi que la politique de rémunération sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site www.financieredelacite.com. Les performances passées du fonds et les scénarios de performance précédents sont également disponibles sur le site www.financieredelacite.com.